



<https://bordeaux.snes.edu/>

SNES-FSU

138 rue de Pessac
33000 Bordeaux

Tél. 05.57.81.62.49

secgene@bordeaux.snes.edu

Bordeaux, le mardi 16 mai 2023

Monsieur le Secrétaire général d'académie
Monsieur le Secrétaire général adjoint
délégué aux relations et ressources humaines
Rectorat de l'académie de Bordeaux
5, rue Joseph Carayon Latour
BP 935
33 060 Bordeaux-Cedex

Objet : Situation des collègues impactés par la réforme des retraites

Messieurs,

Nous tenons par la présente attirer votre attention sur la situation des collègues qui devaient prendre leur retraite avant le 1^{er} novembre 2023. A la demande de l'administration, certains de ces collègues ont accepté de quitter leur poste par anticipation soit pour permettre le passage au mouvement pour qu'il soit pourvu à la rentrée, soit en cas de suppression de poste d'éviter à un collègue une incertaine MCS. Ces collègues sont donc placés en ZR à partir du 1^{er} septembre avec un engagement de l'administration de les laisser à la disposition de leur établissement en attendant leur départ à la retraite.

La nouvelle loi sur les retraites récemment promulguée et s'appliquant à ces collègues dès la rentrée les oblige à prolonger leur activité d'un trimestre.

Nous demandons que l'engagement de l'administration soit maintenu de les laisser à la disposition de leur établissement jusqu'à leur nouvelle date de départ. A défaut de pouvoir tenir cet engagement, nous demandons qu'ils soient repositionnés sur leur poste initial en récupérant les postes en question avant le lacement du mouvement dans une dizaine de jours.

Il serait pour nous inenvisageable que ces collègues à la veille de leur départ en retraite soient obligés de faire des remplacements en dehors de leur établissement alors qu'ils auraient pu tranquillement finir leur carrière en gardant leur poste.

Nous vous prions de croire, Messieurs, à l'assurance de nos sentiments dévoués au Service Public d'Education.

Hugo LASSALLE,
Secrétaire général académique du SNES-FSU